

COMITE SYNDICAL
du mardi 24 octobre 2017
A 14 h 30– à LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Comité syndical légalement convoqué, s'est réuni le **mardi 24 octobre 2017** dans les locaux de l'EPTB Vilaine à la Roche Bernard, sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

ETAIENT PRESENTS

- Madame Solène MICHENOT, Conseillère Départementale d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Roger MORAZIN, Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine
- Madame Danielle CORNET, Conseillère Départementale de Loire Atlantique
- Monsieur Bernard LEBEAU, Conseiller Départemental de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick CHESNAIS, Conseiller Départemental du Morbihan
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Départemental du Morbihan

ABSENTS EXCUSES

- Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine donnant pouvoir à Madame Solène MICHENOT
- Madame Françoise HAMEON, Conseillère Départementale de Loire Atlantique donnant pouvoir à Monsieur Bernard LEBEAU
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Départemental de Loire-Atlantique donnant pouvoir à Madame Danielle CORNET,
- Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseillère Départementale du Morbihan donnant pouvoir à Monsieur Alain GUIHARD,
- Madame Marie-Hélène HERRY, Conseillère Départementale du Morbihan

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Jean-Luc JÉGOU, Directeur de l'EPTB Vilaine
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint de l'EPTB Vilaine
- Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur Départemental de Loire Atlantique

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, la Présidente ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

2017-2

COMITE SYNDICAL du mardi 24 octobre 2017 à 14h30 à La Roche Bernard

III - ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Conformément aux textes et à l'article 20 des statuts du Syndicat Mixte, il est créé une Commission d'Appel d'Offres qui est constituée :

- du Président de l'Institution,
- de deux membres titulaires,
- de deux membres suppléants,
- de toute personne qualifiée prévue par la réglementation sur la commande publique.

Il est donc procédé à un vote à bulletins secrets pour désigner les deux membres titulaires et les deux membres suppléants.

1. Election des deux membres titulaires

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 11
- BULLETINS BLANCS OU NULS : 0
- SUFFRAGES EXPRIMES : 11

- Ont obtenu : **Monsieur Alain GUIHARD : 11 voix**
Monsieur Bernard LEBEAU : 11 voix

Messieurs Alain GUIHARD et Bernard LEBEAU sont élus membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres de l'EPTB Vilaine.

2. Election des deux membres suppléants :

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 11
- BULLETINS BLANCS OU NULS : 0
- SUFFRAGES EXPRIMES : 11

- Ont obtenu **Madame Danielle CORNET : 11 voix**
Monsieur Roger MORAZIN : 11 voix

Madame Danielle CORNET et Monsieur Roger MORAZIN sont élus membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres de l'EPTB Vilaine.

Pour extrait conforme
La Présidente,

Solène MICHENOT